



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 8 FEV. 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de
Sarreguemines

Madame le Maire de la Commune
de Vahl-les-Faulquemont
21, rue de l'Ecole
57380 VAHL-LES-FAULQUEMONT

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation d'un système d'assainissement des eaux usées (lagunage) sur la commune d'ADELANGE

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive du IOTA
Dossier loi sur l'eau
Récépissé de déclaration et courrier de notification
Courrier de non opposition

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Construction d'une station de traitement des eaux usées et du système d'assainissement de Vahl-les-Faulquemont**

Ce dossier a été déposé par : Le District Urbain de Faulquemont – Communauté de Communes

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive ;
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 57-2017-00240** en date du 26/09/2017, accompagné du courrier de notification ;
- une copie du courrier de non opposition.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR/

**Commission locale de l'eau
du SAGE Bassin Houiller
Région Grand Est
Place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 - METZ CEDEX 01**

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant la construction d'une
station d'épuration à Vahl-les-Faulquemont**

Metz, le - 8 FEV. 2018

**PJ : Dossier de déclaration
Fiche de renseignement descriptive
Récépissé de déclaration + Courrier de notification
Courrier de non opposition**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration**» en date du 26 septembre 2017 + courrier de notification ;
- une copie du courrier de non opposition adressé au président du DUF ;
- une fiche de renseignement descriptive.

concernant l'opération suivante : .

➤ **Construction d'une station de traitement des eaux usées et du système
d'assainissement de Vahl-les-Faulquemont**

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à Mme le Maire de VAHL-LES-FAULQUEMONT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER

